

Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

Overview

Project Name:	TRAMWAY DE GRENOBLE LIGNE E
Project Number:	20120254
Country:	France
Project Description:	Le projet comprend la construction d'une cinquième ligne de tramway longue de 11,5 km et ponctuée par 17 stations, reliant Grenoble à aux communes du nord-ouest de l'agglomération (jusqu'à Fontanil-Cornillon), des aménagements complémentaires (pôles d'échanges, parcs relais) et la rénovation de 15 rames de 30 mètres nécessaires à l'exploitation de la ligne.

Summary of Environmental and Social Assessment at Completion

EIB notes the following key Environmental and Social outcomes at Project Completion.

Comme indiqué lors de l'instruction, comme prévu par la législation française, le projet a été soumis à une procédure d'évaluation d'impact environnemental dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique complétée par une évaluation complémentaire au titre de la « loi sur l'eau » en conformité à la directive 2000/60/CE. Le projet a obtenu un avis favorable de l'autorité environnementale et a été déclaré d'utilité publique en septembre 2011.

Le projet fait partie de la mise en œuvre des actions visées par le Plan de Déplacements Urbains 2007-2012, ayant fait l'objet d'une évaluation stratégique environnementale conformément à la directive 2001/42/CE.

Comme indiqué lors de l'instruction, le projet est situé principalement en milieu urbain, sur les emprises des voiries existantes, et n'a pas eu des effets significatifs sur aucun site réglementaire (Natura 2000 inclus).

L'opération ligne E a nécessité l'acquisition d'environ 160 parcelles dont 26 maisons d'habitation. 6 dossiers ont fait l'objet d'une procédure d'expropriation, dont 2 pour des raisons administratives (2 SCI n'étant plus en activité). Suite à la fixation du prix par le juge de l'expropriation, 2 dossiers ont été finalisés par des traités d'adhésion et 2 autres expropriés ont fait appel au jugement comme prévu par la législation française.

Sur la base des informations fournies par le Promoteur, les impacts du projet ont été atténués comme prévu dans l'étude d'impact. Aucun problème majeur du point de vue environnemental ou social n'a été reporté.

Summary opinion of Environmental and Social aspects at completion:

Sur la base des informations fournies par le Promoteur, la BEI est de l'opinion, que le projet a été mise en œuvre en conformité avec la législation Européenne et avec les standards de la BEI applicables au moment de l'instruction